Lettre au Monde du 16/12/2005

Monsieur le Rédacteur en Chef,

C'est avec stupeur et agacement que j'ai vu dans le numéro du Monde daté du mardi 13 décembre, sous un article intitulé "A bas la méthode globale", un dessin de Plantu sur le rôle positif de la présence française outre-mer. S'il s'agissait de dénoncer en même temps l'article 4 de la loi du 23 février dernier et les déclarations du ministre de l'Education Nationale, cet amalgame est pour le moins surprenant et relève d'une malhonnêteté intellectuelle que l'on ne pensait pas trouver dans le journal fondé par Beuve-Méry.

L'article 4 de la loi du 23 février est un vote du Parlement qui exprime une volonté politique de réhabilitation de la colonisation. Il demande que les historiens de la colonisation ne se contentent pas d'en faire l'histoire, ce qui est leur métier, mais qu'ils en soulignent les bienfaits, ce qui revient leur demander d'adhérer à une idéologie officielle ce qui est une atteinte la liberté de pensée et de s'exprimer qui caractérise un Etat de droit ; de même il demande aux enseignants d'histoire non seulement de parler de l'histoire de la colonisation, ce qui fait partie de leur enseignement, mais d'en souligner les aspects positifs ce qui revient à leur imposer une idéologie officielle contraire au caractère laïque de l'école. Il faut aussi rappeler qu'en inscrivant les aspects positifs de la colonisation dans la loi, c'est la liberté de pensée et la liberté d'expression qui sont en cause. Sans oublier que cet article de loi marque un profond mépris envers ceux qui furent victimes de la colonisation et envers leurs descendants. Les déclarations du ministre de l'Education Nationale sont d'un autre ordre. Il est clair qu'une méthode d'enseignement ne se définit pas à travers les déclarations d'un ministre et que celles-ci n'ont aucune force de loi ou de réglementation. Ce n'est pas non plus le rôle du ministre de convoquer les éditeurs pour leur annoncer moins des directives que sa propre volonté. Mais s'il est important de rappeler quelques principes élémentaires de l'Etat de droit, le débat sur les méthodes d'apprentissage de la lecture ne relève pas du simple débat d'opinion. Si vous citez Goigoux, vous devez aussi citer ceux qui le contredisent, non par simple goût de la contestation, mais parce qu'ils ont des raisons de penser que les méthodes alphabétiques sont plus adaptées. Vous auriez ainsi montré que le débat ne porte pas sur les paroles plus ou moins heureuses ou malheureuses d'un ministre mais qu'il porte sur le fond. A moins de considérer que le débat n'a pas lieu d'être, ce qui revient à ne pas vouloir voir le désastre de l'enseignement actuel, et surtout les multiples raisons de ce désastre. En outre, vous appuyant sur les orthophonistes, vous laissez entendre qu'il n'y a aucun rapport entre la dyslexie et les méthodes d'apprentissage de la lecture, ce qu'une lecture attentive de votre article sur la dyslexie est pourtant loin de montrer ; de quoi parlez-vous lorsque vous parlez de dyslexie ? Vous auriez pu citer une orthophoniste comme Colette Ouzilou qui explique qu'il faut distinguer entre une dyslexie profonde d'ordre neurologique et d'autres formes de dyslexie liées à certaines méthodes d'apprentissage de la lecture.

Mais à vous lire, et le rapprochement entre le dessin de Plantu et vos articles sur les méthodes d'apprentissage de la lecture le montre bien, on comprend que vous vous intéressait moins à l'enseignement qu'à la querelle des anciens (les "réactionnaires") et des modernes (les "progressistes"), ceux qui défendent une école de l'instruction pour tous et ceux qui, au nom de principes pseudo-libertaires, attaquent cette même école de l'instruction au profit d'une vague centralité de l'élève. C'est pourtant l'instruction qui est source d'émancipation comme l'a rappelé Brighelli dans son ouvrage "la fabrique du crétin", et le pédagogisme actuel, puisqu'il faut l'appeler par son nom, ne peut que conforter, quoiqu'en disent et pensent ses adeptes, le libéralisme d'aujourd'hui. Mais de cela il vaut mieux ne pas en parler.

Bien à vous

Rudolf Bkouche, professeur émérite à l'Université des Sciences et Techniques de Lille Pour d'autres textes de R. Bkouche http://michel.delord.free.fr/rb/indexrb.html